



HAL
open science

Structures et limites du notabilisme électoral

Emmanuel Cherrier

► **To cite this version:**

Emmanuel Cherrier. Structures et limites du notabilisme électoral : L'exemple d'un fief communiste, la 19ème circonscription du Nord. Communisme, 1998, 51-52, pp.95-122. hal-04392286

HAL Id: hal-04392286

<https://hal.science/hal-04392286>

Submitted on 22 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Structure et limites du notabilisme électoral : l'exemple d'un fief communiste, la 19^{ème} circonscription du Nord

Dans son acception médiévale, le fief est indissociable du vassal à qui il est concédé. Cet homme-lige, investi par le temps qui fait la légitimité, deviendra peu à peu suzerain de l'espace de référence qu'on lui a confié. Dans les démocraties modernes, les fiefs se bâtissent sur l'élection, mais il n'en reste pas moins que le titulaire bénéficie toujours de ce que l'on appelle aujourd'hui un effet de notabilité, toujours lié à l'espace et au temps. L'idée de fief renvoie également à l'immuabilité, le changement politique semble improbable, voire impossible.

Pour qui se pencherait sur la 19^{ème} circonscription du Nord entre 1988 et 1997, il pourrait sembler que le temps s'est effectivement figé. A neuf ans d'intervalle, le même scénario se reproduit aux élections législatives. Dans ce bastion communiste, le candidat du P.C.F., nettement en tête à l'issue du premier tour, se retrouve seul en lice pour le second puisque son challenger socialiste, arrivé en deuxième position, se retire en vertu de la discipline républicaine. Les autres candidats n'atteignent pas les 12,5% des inscrits nécessaires pour accéder au second tour.

Mais la situation n'est immobile qu'en apparence. 1988 marque la dernière joute du seigneur du fief, Gustave Ansart. Les élections de 1993 et 1997 ont vu à chaque fois un changement du candidat communiste, fait surprenant lorsque l'on connaît la politique mise en oeuvre par le P.C.F. depuis plusieurs années, qui consiste à réinvestir systématiquement le sortant, afin de profiter d'un effet de notabilité, désormais le dernier rempart contre l'érosion. Et de fait, les compétitions de l'après 1988 révèlent une sévère perte d'influence du parti dominant. Après une suite d'évolutions, la notabilité communiste aurait-elle atteint ses limites dans ce bastion historique ?

I. La notabilité communiste : du repère identitaire au rempart à l'érosion

La direction nationale du parti communiste s'est toujours efforcée d'empêcher la constitution à la périphérie de « féodalités notabiliaires ».¹ S'il y a fief, il serait dévolu à l'organisation, plus qu'à un homme, et la personnalité des candidats n'aurait aucune importance, dès lors qu'ils portent les couleurs du parti communiste. C'est à la fois vrai et faux. Certes, l'enracinement du P.C.F. dans le territoire de la circonscription confère à ses champions un indéniable avantage sur leurs concurrents mais, malgré l'existence d'une authentique « mentalité collective de gauche », l'identité des candidats n'a jamais été négligée, en adéquation avec le territoire et la conjoncture.

A. De la notabilité ouvrière à la notabilité électorale

Partie intégrante du Valenciennois, la 19^{ème} circonscription du Nord se situe à l'est du bassin minier Nord-Pas-de-Calais, autour des villes de Denain et Bouchain. Depuis 1828 et la découverte de la houille, cette circonscription est devenue un des principaux centres industriels de la région. La mine puis la sidérurgie lui ont conféré un visage ouvrier très prononcé, sans cependant éliminer l'aspect rural, encore présent dans ses trois cantons de Valenciennes-sud, Denain et surtout Bouchain. La fermeture des mines, entamée dès les années cinquante, a été compensée immédiatement par l'implantation de la sidérurgie (Usinor-Denain). C'est pourquoi son démantèlement, lent entre 1975 et 1977, puis brutalement accéléré dès 1978, va frapper la circonscription de plein fouet. Elle entraînera la perte de près de 10.000 emplois, sans compter les emplois induits. La désindustrialisation concerna

¹ Lacorne D., « Les notables rouges. La construction municipale de l'union de la gauche », Paris, PFNSP, 1980, p. 35.

par la suite d'autres sites de la circonscription et le taux de chômage qui en résulta (18% dans l'arrondissement en 1993) dépasse dans certaines communes les 30%.² Les villes se sont alors vidées de leurs habitants : entre 1978 et 1988, la circonscription a perdu plus de 5.000 inscrits. Elle reste malgré tout une des premières de France, avec 75.855 inscrits en 1997.

La corrélation entre la concentration d'ouvriers et le vote à gauche n'est plus à établir.³ Un député socialiste représentera la circonscription de 1902 à 1932, date à laquelle le communiste Sulpice Dewez est élu. Depuis, la circonscription élira constamment un député communiste, à l'exception des années 1958-1962, qui voient la S.F.I.O. - aidée par le retrait du candidat gaulliste et une « union sacrée » anticommuniste au deuxième tour - reprendre brièvement le siège.⁴

L'union de la gauche, issue du rapprochement national du P.C. et du P.S. se concrétise localement lors des élections municipales de 1977. Un double phénomène de renouvellement du personnel socialiste (marqué par l'émergence de la génération favorable à l'union de la gauche) et de renversement des alliances porte le parti communiste à la tête des quelques municipalités de gauche qu'il ne détenait pas encore, dont celle de Denain. En 1977, 21 communes sur 37 sont dirigées par le PCF (59% des cas). Vingt ans plus tard, ces communes sont au nombre de 16 sur 36 (44% d'entre elles), et le P.C. détient toujours, outre la députation, les trois sièges de conseillers généraux de la circonscription.

Dans un territoire aussi sociologiquement identifié, la stratégie communiste est simple. Elle consiste en le renouvellement automatique des sortants, généralement pourvus d'une personnalité typique, et d'un ou plusieurs mandats. Mais ces deux piliers ne sont pas immuables.

Pour Denis Lacorne, l'emploi du terme de « notables » au sujet du personnel communiste est délicat.⁵ La notabilité n'est pas ici à entendre au sens classique, qui renvoie à une notoriété professionnelle et un certain statut social, mais correspond à un statut professionnel lié à la structure socio-économique de la circonscription ainsi qu'aux mandats électoraux.

Dans cet arrondissement, le P.C.F. présente un caractère très nettement ouvrier. Le profil-type du candidat communiste aux élections législatives sera donc celui d'un ancien ouvrier (métallurgiste le plus souvent), qui a activement milité à la C.G.T. avant d'adhérer au parti. C'est en effet, pour les candidats aux élections législatives du moins, le syndicalisme qui prélude et conditionne l'entrée puis la carrière au sein du parti.⁶ L'ascension au sein de celui-ci sera limitée, afin d'éviter toute constitution de fief personnel. Des quatre députés qui ont représenté la circonscription depuis 1958, seul Gustave Ansart a occupé d'importantes fonctions au niveau fédéral et national (comité central en 1954, puis bureau politique). Autre signe d'existence et d'exploitation d'une certaine forme de notabilité ouvrière, le suppléant présente le même profil que le titulaire, alors que la règle de la complémentarité inciterait plutôt au choix d'une personnalité différente. Il y aura donc des « tickets » purement ouvriers de 1958 à 1988. En 1997, c'est la première fois que la détention de mandats électoraux supplante et remplace le référent ouvrier.

² Le magazine « Capital » titrait « Comment on survit à Denain, la capitale du R.M.I » en septembre 1995, pp.14-15.

³ Derivry D. et Dogan M., « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », RFSP, vol. XXI n° 3, juin 1971, pp. 519-522 ; N. Mayer et E. Schweissguth, « Classe, position sociale et vote » in Gaxie D., « Explication du vote », 1985, PFNSP, p. 265.

⁴ Hilaire Y.M, Legrand A., Ménager B., « Atlas électoral Nord-Pas-de-Calais, 1876-1936 », Publications de l'Université de Lille III, 1977, pages 114-126 ; Laurent A. et Wallon-Leducq C.M. avec la collaboration de J.L Thiébault, « Permanence et érosion d'un bastion communiste : la 20e circonscription du Nord », revue Communisme n° 4, 1983, pp. 49-64.

⁵ Op. cit., p. 93.

⁶ Ceci ne constitue pas une particularité de la circonscription : 86% des délégués au congrès de Saint-Ouen (décembre 1990) étaient syndiqués, à la C.G.T. pour les trois quarts d'entre eux ; Courtois S., « Les cadres du Parti communiste : la crispation orthodoxe », in SOFRES « L'état de l'opinion 1992 », Seuil, p. 174.

La maladie dont il devait décéder en mai 1997 avait amené R. Carpentier à renoncer à la politique. Mais, pour le remplacer, le parti aurait pu faire appel à un élu au profil traditionnel. Or, Patrick Leroy, né en 1950, représente une nouvelle génération de communistes. Il n'est pas de ceux dont l'ascension au sein du parti a suivi - et non précédé - l'implantation électorale. Alain Bocquet ou Patrick Leroy doivent leur élection ou leur candidature au parcours connu au sein du parti. Ils sont des hommes d'appareil plus que des ouvriers, à l'inverse des « grands anciens » qui, même conseillers généraux, poursuivaient parfois leur carrière professionnelle. En 1997, il s'agit donc d'un candidat différent à plus d'un titre, bien que, dans ses documents électoraux, il ait voulu se situer dans la continuité sociologique de ses prédécesseurs. Son suppléant diffère aussi du modèle jusque là classique. Albert Després, s'il est fils de mineur, a choisi l'enseignement. Ainsi, d'un ticket purement ouvrier (1958-1988), puis ouvrier et permanent-ancien ouvrier (1993), le parti communiste est passé au duo formé d'un permanent politique et d'un instituteur. L'évolution connue par le P.C.F. au début des années 80 au niveau national touche donc la 19^{ème} circonscription, uniquement au niveau du suppléant, près de vingt ans plus tard.⁷

Les candidats à la députation, toujours des élus, doivent avoir fait leurs preuves en affrontant le suffrage universel. La candidature marque donc la reconnaissance de la notabilité sociologique ouvrière et va construire la notabilité électorale. Une fois cette dernière assise sur des bases confirmées, l'investiture législative viendra en conséquence et en renforcement de cette notabilité électorale éprouvée. Depuis 1958, tous les futurs députés ont sacrifié à cette règle (tableau 1).

	Titulaire	Suppléant
1958-1967	Henri Fievez (1909-1997), conseiller général (1945-1982), ancien député (1946-1958), ancien maire de Denain (1945-1947)	Edmond Cher , conseiller général, maire de Petite-Forêt
1968-1973	idem	René Carpentier , conseiller municipal (1959-1971) et conseiller général (1967-1988)
1973-1978	Gustave Ansart (1923-1990), conseiller municipal de Roubaix, ancien candidat aux législatives dans la métropole lilloise	idem et maire de Trith-Saint-Léger (1971-1996)
1978-1990	<i>id.</i> et conseiller municipal de Denain, député européen, conseiller régional	idem (R. Carpentier n'est plus conseiller général après 1988)
1990-1997	R. Carpentier (1928-1997), maire de Trith-Saint-Léger	Patrick Leroy , conseiller municipal de Trith Saint-Léger (1983-1995) conseiller régional (1990-1994)
1997	P. Leroy (1950), conseiller général (1994), adjoint au maire de Denain (1995)	Albert Després , maire de Roelux (1989), conseiller général (1996)

Tableau 1: Parcours électoral des candidats communistes aux élections législatives (1958-1997)

Le mandat local induit deux conséquences. Le sortant est systématiquement réinvesti, car il offre la meilleure garantie de victoire : l'effet de notabilité se construit sur la durée, qui permet l'enracinement

⁷ En 1978, les ouvriers, avec 33% des candidatures, étaient majoritaires parmi les candidats communistes. En 1981, les enseignants constituaient la catégorie sociale la mieux représentée (30,4% contre 27,3% d'ouvriers). De même, la proportion d'ouvriers délégués au congrès de décembre 1990 diminue depuis plusieurs années ; Fabre-Rosane G. et Guédé A., « Sociologie des Candidats aux Elections Législatives de Mars 1978 », RFSP, 28 (5), pp. 840-858 ; Guédé A. et Rozenblum S.-A., « Les Candidats aux Elections Législatives de 1978 et 1981 : Permanence et Changements », RFSP, 31 (5-6), pp. 982-998 ; Courtois S., « Les cadres du Parti communiste : la crispation orthodoxe », déjà cité, p. 160.

et la notoriété. D'autre part, le député n'est pas un cumulard. Au maximum, il détient un seul autre

mandat, ce qui évite une trop forte personnalisation de l'audience électorale. Dès que le niveau de vote communiste est suffisamment élevé (40% des suffrages exprimés et plus), le P.C. répartit sans risque les mandats en distribuant les candidatures au plus grand nombre possible de militants. Cela permet en outre de disposer d'un vivier d'élus suffisant pour assurer la relève des élus d'importance tels que les conseillers généraux, les maires ou le député.⁸ Le tableau 1 montre à quel point la circonscription a respecté ce schéma. La règle est strictement appliquée de 1958 à 1986. Gustave Ansart ne sera ni maire de Denain (bien qu'il soit tête de liste lors des élections municipales) ni conseiller général. Henri Fievez quittera la députation avant de (re)conquérir la commune de Denain. Son successeur, pourtant édile de la principale ville de la circonscription, n'a aucun autre mandat.

Gustave Ansart, le seul à avoir occupé des fonctions nationales au sein du parti, va amorcer une certaine mutation. Il est conseiller régional lorsque cette fonction n'est pas pourvue au suffrage universel, puis député européen (1979). En mars 1986, il conduit les listes régionale et législative. Plus qu'une stratégie, il faut voir dans ce cumul la résultante de l'incontournabilité de Gustave Ansart, seule figure d'importance de son parti dans l'arrondissement voire le département, avec Alain Bocquet. Avec G. Ansart, la circonscription a en quelque sorte anticipé le changement opéré en 1988 par le P.C. dans sa stratégie. Pour limiter l'effet de vote utile qui profite au parti du chef de l'Etat immédiatement après une victoire présidentielle (comme ce fut le cas en 1981), le P.C. investit massivement ses notables locaux. La stratégie notabiliaire sort donc renforcée.⁹ Après le décès de G. Ansart (1990), le P.C. a maintenu la règle de la double notabilité, et René Carpentier sera le premier député-maire communiste de la circonscription sous la Cinquième République.

Patrick Leroy, lui aussi investi de responsabilité au sein de la fédération du Nord, achève en 1997 la transition en cumulant les mandats de député et de conseiller général avec ses fonctions d'adjoint au maire de Denain, dont il semble le dauphin désigné.

Les élections cantonales présentent le même cas de figure. L'on pourrait penser qu'à cette occasion, le P.C. présenterait un maire. Détenir déjà un mandat municipal constitue un facteur de notabilité, surtout à l'échelle restreinte du canton. Or, c'est l'inverse qui se produit, et le canton constitue souvent un tremplin pour la conquête d'une mairie. La seule exception se situe à Bouchain, où le P.C.F., pour ravir le canton aux socialistes, investit (avec succès) Jules Vanghelle, maire de Roelux en 1973. Le mandat le plus précieux est donc bien celui de maire, ce qui n'est pas surprenant, puisque la mairie constitue le « réduit central ». Elle est la clé des votes, ce qui explique également que le conseiller général ait fait ses premières armes comme conseiller municipal d'une commune de taille importante : la notoriété, pilier de la notabilité, se construit mieux lorsqu'elle est identifiée avec une des principales communes du territoire de référence.¹⁰

La mutation entreprise depuis 1986 et surtout 1997 reflète la prise de conscience de la nécessité qu'il y a à mettre en avant la notabilité électorale, même dans un bastion. Ce revirement correspond à la baisse d'influence communiste en France. Dans la circonscription, cette stratégie a semblé inutile dans un premier temps, du fait du maintien à très haut niveau du vote communiste. Depuis 1993, elle paraît indispensable.

⁸ Lacorne D., op. cit., p. 95.

⁹ Bréchon P., « Le communisme » in « La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale », Les études de la documentation française, 1995, p. 156 ; Courtois S., « P.C. : les dernières cartouches » in « Elections législatives 1988 », Le Figaro-Etudes politiques, juin 1988, pp. 26-27. Cette stratégie sera maintenue lors des élections cantonales et régionales de 1992 ; Courtois S., « La marginalisation accrue du parti communiste français », Revue politique et parlementaire, mars-avril 1992, pp. 24-27.

¹⁰ La nécessité du notabilisme pour remporter la compétition cantonale est renforcée par le mode de scrutin choisi (Uninominal Majoritaire à Deux Tours), Laurent A. et Thiébaud J.L., « 1958-1988 : les conseillers généraux 30 ans après », Cahiers du CRAPS n° 6, Lille 2, 1988, p. 51.

B. Effet de notabilisme : des résultats inégaux

La principale efficacité du notabilisme est évidemment le succès électoral presque ininterrompu du parti communiste depuis les années 30. Alors que les deux autres circonscriptions du Valenciennois accordent une place sensible aux autres formations politiques, le denaisis n'a jamais varié. Les autres partis ne peuvent espérer que des élus municipaux. L'emprise communiste est si forte qu'à l'exception d'Henri Fievez, les futurs députés ont pu réussir leur implantation dans la circonscription sans en être originaires.

L'évolution observée au niveau des candidatures est conditionnée par un mouvement d'érosion du vote communiste, révélé pour la première fois lors des élections européennes de 1979. Le phénomène s'est amplifié à partir de 1988, puisqu'avec 29,61% des inscrits au premier tour des élections présidentielles, François Mitterrand devance le candidat communiste André Lajoinie (19,67% des inscrits). Cette situation, inédite dans la circonscription, s'explique par le fait que le candidat socialiste a capté des électeurs communistes dès le premier tour, ainsi qu'en 1981.¹¹ Lors des élections régionales du 22 mars 1992, le bloc des droites devance celui de la gauche dans plusieurs villes communistes. En revanche, le parti communiste remporte toujours sans difficultés les élections cantonales et législatives, ainsi que de nombreuses municipalités. Cette audience plus forte résulte donc d'un indéniable effet de notabilité des candidats communistes locaux, force qui est aussi une faiblesse : lorsque l'offre électorale sort du cadre particulier de la circonscription, l'étiage communiste se voit réduit.

Entre 1988 et 1997, les Français ont été consultés à de multiples reprises. Certaines élections induisent un enjeu simplement local, dans le cadre de la circonscription, et d'autres un enjeu plus vaste. Pour les premières, on relèvera trois élections législatives (1988, 1993, 1997), deux séries d'élections cantonales (1988 et 1994 pour Denain et Valenciennes-sud ; 1992 et 1996 pour Bouchain) et deux échéances municipales (1989, 1995) et, au titre des secondes, deux élections présidentielles (1988, 1995), deux élections européennes (1989, 1994) et une élection régionale (1992).¹²

Christian-Marie Wallon-Leducq écrivait en 1988 qu'il ne fallait plus parler d'une, mais de plusieurs influences électorales communistes, variables selon les consultations et les lieux¹³, ce qu'illustre le tableau 2.

Enjeu local	Lég. 1988	Lég. 1993	Lég. 1997	Cant. 1988	Cant. 1992	Cant. 1994	Cant. 1996
P.C.	33,15%	24,01%	22,85%	21,11%	24,3%	22,64%	21,8%

Enjeu plus vaste	Présid. 1988	Europ. 1989	Région. 1992	Europ. 1994	Présid. 1995
P.C.	19,95%	14,6%	19,83%	14,94%	19,93%

Tableau 2 : Résultats du P.C.F. dans la 19ème circonscription, 1988-1997
(au premier tour ou tour unique, en pourcentage des inscrits)¹⁴

¹¹ L'ensemble des 86 circonscriptions ayant élu un député communiste en 1978 voient l'audience du P.C. passer de 35,2% des suffrages exprimés à 25,1% aux présidentielles de 1981, avant de remonter à 33,3% aux législatives de 1981 ; Platone F. et Ranger J., « L'échec du PCF aux élections du printemps 1981 », RFSP 1981 (6), pp. 1029-1030.

¹² Nous rangeons sous l'appellation d'élection à enjeu local les élections législatives, malgré leur caractère à la fois local et national. Nous ne traiterons pas ici des élections sénatoriales, qui ne se déroulent pas au suffrage universel direct, ni du référendum du 20 septembre 1992, qui n'est pas une élection. Notons simplement que la circonscription, à cette occasion, a voté « non » à 63,05% des suffrages exprimés.

¹³ « Analyse politique d'une élection tranquille », Cahiers du CRAPS n° 6, déjà cité, p. 14.

¹⁴ En 1988 et 1994, nous avons effectué la moyenne du résultat communiste dans les deux cantons concernés (Denain, Valenciennes-sud). 1992 et 1996 (élection partielle) ne concernent que le canton de Bouchain.

Le P.C. « mobilise beaucoup moins bien son électorat pour des scrutins qui ne comportent pas de prime au notable local, comme une élection présidentielle ou un scrutin à la proportionnelle sur liste nationale ».¹⁵ Plus l'enjeu est lointain, plus l'influence des notables décroît. L'exemple du canton de Bouchain, le 22 mars 1992, suffit à l'illustrer. Au premier tour des élections cantonales, le candidat communiste obtient 24,3% des inscrits, alors que sur le même territoire, la liste du P.C. aux élections régionales ne réunit que 19,74% des inscrits. Seule l'importance de l'enjeu de l'élection présidentielle ou la proximité de l'espace régional parviennent à mobiliser un peu plus les électeurs.

Sur un enjeu local, la notabilité induit donc une plus forte mobilisation, ce qu'un regard sur les chiffres de l'abstention législative confirme (tableau 3). La circonscription a toujours fait preuve d'un esprit civique, qui résultait en partie de la capacité d'encadrement et de mobilisation des élus, communistes pour la plupart. C'est pourquoi la progression de l'abstention, dès 1981, est un signe d'essoufflement des partis traditionnels, qui frappe au premier chef le parti hégémonique même si, en l'absence de vérification par sondage, nous ne pouvons qu'en avancer l'hypothèse.¹⁶

	1958	1962	1967	1968	1973	1978	1981	1986	1988	1993	1997
Abst. France	22,82	31,31	18,88	20,04	18,69	16,81	29,14	21,51	34,2	31,08	32,04
Abst. 19ème	15,3	19,44	12,1	13,3	12,5	11,9	23,52	20,86	30,89	28,1	27,9
Vote P.C.F. 19ème	36,0	35,2	41,8	40,4	39,3	42,6	33,7	25,3	33,15	24,01	22,85

Tableau 3 : Abstention et vote communiste (en % des inscrits) au premier tour des élections législatives sous la Cinquième République¹⁷

Exception qui renforce la règle, un effet de notabilité s'est produit en 1986, alors que le scrutin législatif se déroulait selon le mode proportionnel dans le cadre du département. Gustave Ansart, tête de liste communiste, réunit 25,3% des inscrits dans ce qui était auparavant sa circonscription, alors qu'ils n'étaient que 10,44% dans tout le Nord. Néanmoins, le député est loin de son score de 1981.

L'érosion du score communiste s'est amplifiée en 1993. Lors d'une élection à enjeu local, elle constitue un événement lourd de conséquences. Un signe avant-coureur s'était déjà manifesté lors des élections cantonales de 1988, qui ont dévoilé pour la première fois une nette différenciation dans les comportements de l'électorat communiste.

En 1988, le maintien de la notabilité législative est parallèle à l'usure de la notabilité cantonale. Avec 33,15% des inscrits contre 33,7% en 1981, Gustave Ansart ne perd quasiment aucune voix aux législatives de juin 1988, ce qui est d'autant plus significatif que l'abstention augmente de plus de 7 points. L'effet de notabilité existe toujours. En revanche, le notabilisme subit un important revers lors des élections cantonales de septembre. Certes, Elie Salengros succède sans coup férir à René Carpentier dans le canton de Valenciennes-sud. Il sera réélu en 1994, au moment où, à Denain, Patrick Leroy améliore de 198 voix le score réalisé par son prédécesseur Francis Chevalier (un homme au

¹⁵ Bréchon P., « Le communisme », in « La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale », op. cit., p. 158.

¹⁶ F. Subileau et M.F Toinet constatent à Paris une corrélation entre la croissance de l'abstention (beaucoup plus forte dans les zones de domination de la gauche entre 1979 et 1984) et la baisse spectaculaire des votes communistes ; « L'abstentionnisme en France et aux Etats-Unis : méthodes et interprétations » in Gaxie D., « Explication du vote », op. cit., p. 189.

¹⁷ Tableau réalisé à partir de l' « Atlas électoral Nord-Pas de Calais 1973-1992 », op. cit. et « Les élections sous la V^e République », Lancelot A., PUF, Paris, 1988.

profil ouvrier classique) en 1988. Ces victoires sont en réalité des échecs relatifs, qui révèlent une évolution inquiétante pour le P.C.F. (tableau 4).

Canton	Denain			Valenciennes-sud			Bouchain		
	Mars 1982	Sept. 1988	Mars 1994	Mars 1982	Sept. 1988	Mars 1994	Mars 1985	Mars 1992	Février 1996
Election									
Vote P.C.F.	33,73	19,87	21,56	37,16	22,42	23,7	27,27	24,3	21,8
Abst.	28,64	53,35	35,92	26,07	49,0	35,5	26,76	25,76	50,9

Tableau 4 : Résultats communistes et abstention au premier tour des élections cantonales (en % des inscrits)

La forte déperdition communiste se situe au tournant de 1988. Le recul est lié à la progression de l'abstention. Mais une diminution significative de celle-ci en 1994 ne se traduit que par de très légers gains électoraux. Sur le long terme, le P.C. perd donc près de 40% de ses voix.

Il se produit donc une indéniable érosion de la notabilité cantonale. Dans le canton de Denain, la cassure s'effectue sous le mandat d'un « ancien » du parti, de surcroît conseiller général sortant. A Valenciennes-sud, elle se produit au moment du passage de témoin entre l'ancienne et la nouvelle garde. Le canton de Bouchain n'a été conquis sur le PS qu'en 1973 : l'enracinement communiste y est plus faible, et le recul d'autant plus limité que le P.C. partait de plus bas. La perte de voix y est finalement limitée si l'on considère que 1996 ne marquait qu'une élection partielle.

La notabilité entraîne un effet plus prononcé lors des élections législatives. La comparaison des tableaux 4 et 5 le démontre. Dans le même territoire, parfois à quelques mois d'intervalle (1988), la plus grande faiblesse de la notabilité cantonale est éclatante.

	Juin 1988	Mars 1993	Mai 1997
Bouchain	32,61	22,29	24,46
Denain	32,1	21,23	22,45
Valenciennes-sud	34,36	28,32	22,22

Tableau 5 : Résultats du parti communiste au premier tour des élections législatives, par cantons (en % des inscrits)

Le non-cumul des mandats de conseiller général et de député se révèle donc un facteur de faiblesse pour le parti communiste, puisque cela le prive de la répercussion sur le territoire cantonal de la notabilité retirée du mandat législatif. Ce cumul, interrompu entre 1973 et 1997¹⁸, permettra peut-être à Patrick Leroy d'harmoniser les scores vers le haut dans le canton de Denain en 2001.

La distorsion se résorbe en 1993, mais pas au profit du parti communiste. Dans la 19ème circonscription, le parti socialiste est durement sanctionné. Calculé quant aux inscrits, son indice sur la période 1988-1993 n'est que de 67 (base 100 en 1988). Avec 72, le P.C. résiste mieux (tableau 6). Pourtant, là où le candidat socialiste ne perd « que » 4.000 voix, le député sortant en perd plus de 7.000, ce qui est élevé si l'on considère que l'abstention diminue. Le candidat communiste, qui a pourtant fait campagne sur le thème du vrai changement à gauche, et dont le parti a pris ses distances avec la politique menée par le P.S., pâtit néanmoins du désaveu global infligé à la gauche. C'est d'autant plus remarquable que les précédentes vagues de rejet de la gauche avaient laissé quasiment intacts les résultats communistes (tableau 3). A peine relève-t-on une légère perte sur les inscrits en 1968. Entre 1981 et 1986, le P.C. perd 13,2 points mais le changement du mode de scrutin, et le plus

¹⁸ Henri Fievez fut à la fois député et conseiller général du canton de Denain entre 1962 et 1973.

grand choix offert dans les candidatures (4 candidats en 1981, 13 listes en 1986) faussent une comparaison exacte.

	1988-1993			1993-1997			1988-1997		
	France	Nord	19ème	France	Nord	19ème	France	Nord	19ème
PCF	82	79	72	106	101	95	87	80	68
PS	51	52	67	143	126	141	73	66	95
Ecologie ¹⁹	338	307	-	54	66	38	183	327	-
RPR-UDF	106	85	121	78	67	75	83	57	90
FN	130	139	147	120	114	116	157	158	171

Tableau 6 : Indices d'évolution des partis aux élections législatives (d'après le % des inscrits)

Entre 1993 et 1997, la 19ème circonscription, pourtant un des meilleurs bastions communistes, se comporte plus mal que le reste du département. Surtout, la dégradation locale se poursuit alors que le parti progresse légèrement dans le Nord en 1997. Sur la période 1988-1997, la chute est encore plus nette. La disparition de Gustave Ansart, en 1990, entraîne la fin de l'exception législative, qui freinait le recul. La forte régression du vote communiste en 1993 harmonise donc vers le bas les résultats cantonaux et législatifs.²⁰ Pourtant, le P.C. avait pourvu au remplacement de Gustave Ansart par un homme présentant sensiblement le même profil. On a donc touché là aux limites de la notabilité ouvrière traditionnelle. A l'inverse, les deux circonscriptions voisines, qui avaient intégré depuis plusieurs années l'évolution vers la notabilité partisane ont présenté les mêmes candidats sur la période 1988-1997, soit Alain Bocquet (20ème circonscription) et Fabien Thiémé (21ème circonscription). Les indices d'évolution du P.C.F. y sont respectivement de 98 et 82. Des trois circonscriptions, c'est la 19ème, auparavant la plus favorable, qui se révèle la plus fragile. C'est aussi celle dans laquelle le candidat a été renouvelé à chaque fois entre 1988 et 1997. L'effet de notabilité, qui a permis à Saint-Amand et Valenciennes de limiter la perte de voix, voire d'en regagner (indice 117 pour Alain Bocquet sur 1997-1993), s'est fortement atténué dans la 19ème.

Il faut donc relativiser l'enracinement communiste. Une exception confirme paradoxalement notre approche. En 1993, René Carpentier réussit à limiter le reflux communiste dans son ancien canton (Valenciennes-sud), où l'indice d'évolution est nettement plus satisfaisant (tableau 7).

En revanche, et comme lors des élections cantonales de 1988, une fois René Carpentier absent (1997), le score communiste faiblit dans le canton. Patrick Leroy y perd 1.700 voix, alors qu'il progresse ailleurs. Rapporté à la période 1988-1997, Valenciennes-sud connaît même la plus forte baisse du P.C. Une nouvelle fois, la disparition du notable entraîne une chute brutale du score communiste. En ce sens, ce canton s'est harmonisé en 1997 avec le reste de la circonscription.

Canton / Indice	1993/1988	1997/1993	1997/1988
Bouchain	68	109	75
Denain	66	105	69
Valenciennes-sud	82	78	64

Tableau 7 : Indice d'évolution du parti communiste dans les cantons aux élections législatives, 1997-1988

¹⁹ Le calcul de l'indice est effectué sur le total des écologistes « officiels » (candidats des Verts en 1988, des Verts et de Génération Ecologie en 1993 et 1997) et des divers écologistes en 1993 et 1997. L'indice national et départemental sur la période 1988-1993 est peu significatif puisqu'en 1988 les écologistes n'étaient pas présents dans toutes les circonscriptions.

²⁰ C'est donc une propriété de la notabilité que de retarder l'inévitable. J. Jaffré et J.-L. Parodi notaient que « plus l'unité de vote serait petite et l'enjeu du scrutin circonscrit à cette unité, plus serait forte la domination des forces dominantes », « La poussée et le reflux de la gauche (1973-1978) », RFSP 1978, vol. 6. Cette remarque a été ici mise en défaut par M. Ansart : en 1988, la domination communiste devient moins forte dans le canton que dans la circonscription.

(en % des inscrits)

Les plus récentes élections ont vu se poursuivre l'harmonisation négative. Avec 22,85% des inscrits au premier tour des élections législatives de 1997, le communisme législatif a confirmé sa coordination avec le communisme cantonal. L'élection présidentielle de 1995 s'est traduite pour le P.C. par une légère embellie au niveau national, alors que dans la circonscription, Robert Hue, avec 19,93% des inscrits, ne gagne que 0,26 points par rapport au score de 1988. Cependant, cette stabilisation aurait pu se traduire par une remontée de l'étiage communiste lors des élections législatives.

Avec un indice de 95 (tableau 6), le P.C. semble effectivement avoir enrayé sa baisse d'audience en 1997. Le renouvellement des candidats n'a cette fois pas nui au P.C. et la réussite de la greffe d'un nouveau type de candidat est une bonne nouvelle pour le parti communiste. Patrick Leroy ne perd que 1.000 voix (1,16% des inscrits) par rapport à 1993. La situation pourrait sembler comparable avec celle de Gustave Ansart, « parachuté » de Lille en 1973 et qui, lui aussi, ne perdit qu'à peine un point lors de son ancrage dans la circonscription. Mais il y a une importante nuance, qui est l'implantation locale de Patrick Leroy. Au vu de celle-ci, qui n'empêche pas la perte de voix, il faut reposer la question de l'effet de notabilité. Dans son canton de Denain, le candidat communiste n'améliore le score de 1993 que de 1,22 points (indice 105). Dans le canton de Valenciennes-sud (où il fut élu municipal pendant 12 ans), il enregistre une perte de 1.700 voix. Donc, y eut-il effet de notabilité ?

La réponse est nuancée. Même limité, l'effet n'est pas inexistant. Il n'empêche pas la perte de voix, mais circonscrit la chute. Surtout, il faut prendre en compte la progression, légère mais réelle, dans les cantons de Denain et Bouchain, où les candidats sont conseillers généraux et, en parallèle, la perte dans le canton de Valenciennes-sud, non représenté par le ticket. Le plus efficace effet de notabilité est à mettre à l'actif du suppléant, Albert Després, puisque la plus forte progression s'effectue dans son canton de Bouchain, où le futur député n'a jamais été élu local.

Globalement, c'est donc un sentiment d'homogénéité qui se dégage de l'étude de tous les résultats communistes, situés au même niveau, entre 21 et 25% des inscrits. Mais leur confrontation à l'échelon plus fin de la commune, conduit à nuancer ce jugement. Depuis 1978, le vote communiste subit un processus de localisation caractérisé par une érosion plus forte dans les zones de faiblesse, soit les communes qu'il ne détient pas.²¹ En regard de l'importance de la détention des mairies, la chute de plusieurs municipalités en 1995 ne doit pas laisser d'inquiéter le parti communiste.

Les tableaux 8 et 9 illustrent le lien entre la détention d'une mairie et le niveau du vote communiste. Là où le maire est communiste, le recul est plus limité qu'ailleurs.²²

Canton / Commune	Communes à direction P.C.F.	Communes à direction P.S.	Communes à direction D.V.D. ou sans étiquette
Denain	61	-	57
Valenciennes-sud	62	50	47
Bouchain	91	82	96

Tableau 8 : Indices d'évolution du P.C. au premier tour des élections cantonales selon l'étiquette politique de la commune (indice calculé en fonction du % des inscrits)²³

²¹ « Permanence et érosion d'un bastion communiste, la 20^e circonscription du Nord », art. cit.

²² Lors des élections législatives de 1986, F. Platone notait déjà cette meilleure résistance du vote communiste dans les communes détenues par le parti... avec la dépendance envers les édiles que cela entraîne ; « Parti communiste : sombre dimanche, triste époque », in Dupoirier E. et Grunberg G., « Mars 86 : la drôle de défaite de la gauche », Paris, PUF, 1986, pp. 204-205.

²³ L'indice porte sur la période 1988-1982 pour les cantons de Denain et Valenciennes-sud, sur la période 1992-1985 pour le canton de Bouchain. Le canton de Denain ne comporte pas de commune dirigée par le P.S.

Indice	Communes à direction P.C.F.	Communes à direction P.S.	Communes à direction D.V.D. ou sans étiquette
1988-1993	75	67	62
1993-1997	96	88	107
1988-1997	72	59	66

Tableau 9 : Indice d'évolution du PCF dans la circonscription au premier tour des élections législatives, selon l'étiquette politique de la commune (indice calculé en fonction du % des inscrits)

Aux élections cantonales comme aux élections législatives, le recul communiste est très homogène. Lors des élections législatives de 1988, le parti communiste était en tête dans 35 des 36 communes de la circonscription, y compris celles qui, lors des élections municipales, rejettent les listes communistes. Cinq ans plus tard, il n'occupe plus la première position que dans 23 communes, contre 2 pour le PS et 11 pour le candidat du RPR. En 1997, le P.C. améliore son score d'une commune, alors que le P.S. est en tête dans 7 communes, le RPR dans 4 et le Front national dans une. Les constats sont identiques : à la forte dégradation du communisme rural correspond la meilleure résistance des bastions.

Le communisme rural correspond à un vote communiste très prononcé dans des communes détenues par la droite (cachée le plus souvent sous une « non-étiquette ») ou le parti socialiste. Dans la plupart des cas, il s'agit de petites communes (la seule exception étant la ville de Bouchain jusqu'en 1995), caractérisées par une composante rurale assez forte. En 1993, le recul communiste est concentré dans ce type de communes, évolution amorcée dès les élections cantonales (tableau 8). Aux élections législatives, les indices d'évolution du P.C. se montent à 62 et 67 dans les communes non communistes (tableau 9) mais, derrière cette globalité, il existe le plus souvent un véritable effondrement du vote communiste et dans 9 municipalités non-communistes sur 20, l'indice d'évolution évolue entre 40 et 60.

En 1997, c'est dans ces communes rurales que le P.C. voit ses résultats progresser par rapport à 1993, puisqu'on y relève l'indice 107 (tableau 9). Là où, en 1993, le P.C. avait donc en quelque sorte « touché le fond », il progresse en 1997. Mais deux nuances doivent être apportées. La remontée du vote socialiste dans les communes dirigées par le P.S. se fait souvent au détriment du PCF : dans le canton de Valenciennes-sud (où le candidat socialiste est maire), la progression socialiste est parallèle au recul communiste. D'autre part, dans les zones de progression, aucune commune ne voit le score communiste se rétablir à son niveau de 1988. Entre 1988 et 1997, l'indice est de 66. Dans ses zones de faiblesse, un électeur sur trois a durablement abandonné le P.C.

En définitive, il fallait bien voir dans le vote communiste en milieu hostile un réel effet de la notabilité du député. Après la disparition de Gustave Ansart, il se produit une nouvelle harmonisation, cette fois au sein de la commune, entre les votes législatifs et municipaux, et qui tend au rejet du P.C. Elle ne fait que suivre l'harmonisation entre le vote municipal et le vote cantonal, puisque dans ces communes la régression aux élections législatives de 1993 avait été annoncée par celle subie lors des élections cantonales de 1988, à l'occasion desquelles il se produit un repli du communisme sur ses bastions municipaux.

En effet, le parti communiste enregistre ses plus importants reculs dans les communes qu'il ne détient pas. Les bastions résistent mieux mais ne sont pas épargnés. Calculée sur les inscrits, la perte est de plus de 13 points à Denain, de 10 points à Douchy-les-Mines, et même de 16,74 points à Escaudain, pourtant la commune du conseiller général sortant. Ce dernier recul est significatif de l'usure : un an plus tard, le P.C. ne conservera la mairie que par moins de 300 voix d'avance sur la liste d'opposition. A Valenciennes-sud, Elie Salengros perd 22,5 points sur les inscrits à Trith Saint-Léger, où il est pourtant premier adjoint au maire.

En 1993, la détention des mairies a ralenti la chute lors des élections législatives. Cependant, 72 (1997-1988) n'est pas un indice satisfaisant, mais simplement un moindre mal. C'est pourquoi le score de 1997 est honorable. Le déclin est enrayé dans les bastions, et l'on relève même de nombreuses progressions dans les communes dirigées par le parti communiste. Seules les communes du canton de Valenciennes-sud font globalement chuter l'indice. Si l'on excepte la ville de Roeulx qui accorde à son maire (suppléant du candidat) l'indice record de 159, la plus forte progression du P.C.F. se situe à Bouchain (indice 124), ville enlevée à la droite en 1995, et qui confirme donc l'effet d'entraînement de la détention de la mairie. En outre, dans les villes perdues en 1995 par le P.C., il subsiste encore une importante influence communiste, héritière d'une longue emprise. Avec un indice de 78, Prouvy et Maing se situent exactement au niveau de la moyenne du canton, et résistent autant sinon mieux que des fiefs tels Aulnoy (indice 79), Hérin (indice 76) ou La Sentinelle (indice 75). De même Hordain, avec 98, se place au-dessus de la moyenne de la circonscription (indice 95), mais se situe en retrait des villes communistes du canton de Bouchain qui, toutes, enregistrent un indice supérieur à 102.

Les avertissements se succédant, le parti communiste s'employa à la sauvegarde de ses donjons municipaux. Dans la foulée des élections législatives et présidentielles, il réinvestit nombre de ses figures historiques, jouant donc une nouvelle fois de l'effet de notabilité combiné à la prime au sortant. Sur l'ensemble des communes communistes, on ne relève que trois renouvellements de la tête de liste par rapport à 1989, à Maing, Hordain et Thiant. Encore le « témoin » avait-il été passé au cours du mandat, et c'étaient donc trois maires sortants qui se représentaient.

La stratégie fondée sur la notabilité fut globalement couronnée de succès. Mais, dans chaque commune, le score communiste régresse par rapport à 1989, et surtout il existe trois exceptions. Les communes de Prouvy, Maing et Hordain sont conquises par des listes se présentant comme apolitiques, fondées sur un large rassemblement anticommuniste allant de socialistes discrets à des militants RPR tout aussi réservés. Prouvy était détenue par le PCF depuis 1977, ce n'était donc pas un bastion historique. A Hordain, l'élection municipale de 1989 avait déjà vu chanceler la liste communiste, qui ne l'emporta que par 51,8% des suffrages exprimés sur la liste « sans étiquette ». C'est donc en 1995 une confirmation, à laquelle le décès du maire - au profil « classique » - en cours de mandat n'est pas étranger : la disparition du notable a fait chuter le P.C. Confirmation également à Maing où, signes avant-coureurs, le candidat RPR l'avait emporté au deuxième tour des élections cantonales de 1994, et où surtout, le P.S. avait déjà contraint le P.C.F. à un deuxième tour en 1989.

Dans ces trois communes, il est impossible d'affirmer que l'électorat communiste a basculé à droite ou en faveur de la gauche non-communiste. Mais le fait même que les listes officielles du P.C., composées en outre d'élus sortants, aient été défaites est révélateur de sa perte d'influence au niveau municipal.

De plus, le P.C. ne conserva plusieurs mairies qu'avec difficulté. A Hérin - un des principaux fiefs - il s'en fallut de 69 voix que la liste divers droite ne batte celle du maire sortant, certes dans des conditions exceptionnelles.²⁴ Dans les communes du canton de Denain, le P.C. n'a conservé ses mairies au second tour qu'à la faveur de triangulaires ou quadrangulaires, qu'il remporta avec des majorités relatives des suffrages exprimés à Douchy (46,73%), Escaudain (44,14%) et surtout Denain (38,3%). Quant au seul gain communiste, la mairie de Bouchain, il ne doit pas tromper. La liste d'union de la gauche a profité des déchirements de la droite locale et a emporté la mairie avec une majorité confortable mais relative (48,87% des suffrages exprimés). Seule la commune de Haspres faillit être emportée par le P.C. sur le P.S. puisque l'écart n'était que de 0,34% des suffrages exprimés.

Enfin, comment ne pas ajouter que l'âge de la plupart des maires sortants (plus de 70 ans) posera à court terme le problème de la conservation des bastions. Même si la relève existe, aucun des

²⁴ Le P.C. était en proie à d'importantes dissensions internes et se sépara en deux listes. Au deuxième tour, la liste dissidente se retira en appelant à voter pour la liste du RPR.

successeurs potentiels ne semble avoir, à l'exception éventuelle du député Leroy à Denain, la même aura que les édiles actuels.

Deux enseignements peuvent donc être retirés des remarques qui précèdent.

D'une part, la disparition de Gustave Ansart a été pour le P.C. un coup plus rude qu'il ne l'a perçu sur le moment. Une partie sensible de ses électeurs ne vote pas, cinq ans plus tard, pour René Carpentier, ainsi qu'ils ne le faisaient déjà plus pour les notables cantonaux. C'est le signe d'un double échec du P.C. D'avoir insisté, avec G. Ansart, sur la notabilité, en cumulant plusieurs mandats, le parti n'a pu éviter une trop forte personnalisation du vote. Surtout, la notabilité traditionnelle a atteint ses limites.

D'autre part, la grande majorité des électeurs perdus a définitivement quitté le parti communiste. A partir de 1988 l'abstention lors des élections législatives diminue, sans pour autant que le P.C. voit regonfler son audience.²⁵ On notera quelques exceptions lors des élections cantonales de 1994, à Denain (+ 1,69 points sur les inscrits) et Valenciennes-sud (+1,28 points) ou lors des législatives de 1997 (+ 2,17 points des inscrits dans le canton de Bouchain, + 1,22 points dans celui de Denain). Mais il ne s'agit que de « récupérations » légères (entre 200 et 500 voix) au regard des voix perdues. Où sont passés les électeurs disparus ?

II. Les facteurs de l'érosion du parti communiste

La notabilité, liée au territoire et à la conjoncture, est tributaire de facteurs locaux, mais elle subit également les effets des phénomènes qui touchent à la structure du P.C.F.

A. Des facteurs structurels

Le rejet du P.C.F. s'expliquait classiquement par sa mauvaise image dans l'opinion publique. En 1985, le P.C.F. apparaissait aux Français comme « sectaire, peu démocratique, trop lié à l'Union soviétique, porteur d'un modèle de société jugé dépassé ». ²⁶ Dans la circonscription, ces facteurs n'ont jamais suffi à remettre en cause la prépondérance communiste. Mais ils peuvent progressivement l'affaiblir. Plus sûrement, c'est du côté de l'évolution sociologique de l'électorat que les causes doivent être cherchées.

Les meilleurs scores du P.C.F. étaient traditionnellement réalisés parmi l'électorat ouvrier, au sein duquel les métallurgistes, les cheminots et les mineurs étaient particulièrement réceptifs au message du parti.²⁷ Or, entre 1975 et 1990, l'arrondissement de Valenciennes a perdu 59,5% de ses effectifs industriels. Au sein de ceux-ci, la sidérurgie (essentiellement concentrée dans la 19ème circonscription) a perdu 93,4% de ses effectifs.²⁸ Que les premières baisses de l'audience communiste se soient produites dès 1979, au moment des départs de population, n'est pas une coïncidence. Que ces baisses aient été limitées démontre également que les départs ont été progressifs et que le combat des

²⁵ Ce phénomène pouvait déjà être constaté en 1986. La capacité d'encadrement du parti communiste était insuffisante pour reconquérir les positions perdues dans les bastions par rapport à 1981. L'ancienneté et le niveau d'implantation du P.C. ne suffisent plus à fidéliser l'électorat ; Platone F., « Parti communiste : Sombre dimanche, triste époque », op. cit., p.202.

²⁶ Le Gall G., « Le déclin du parti communiste », SOFRES Opinion publique 1986, Paris, Le Seuil, 1986, p. 51.

²⁷ René Mouriaux, « Les comportements électoraux des ouvriers français » in Adam G., Bon F., Capdevielle J., Mouriaux R., « L'Ouvrier français en 1970 », Paris, PFNSP, 1970, p. 61.

²⁸ La part des autres industries passe de 40% en 1975 à 22,4% en 1990. Dans le même temps, le poids des autres secteurs augmente sensiblement. La part des employés passe de 14 à 26%, le nombre des cadres administratifs augmente de 15%, celui des ingénieurs de 47%, celui des artisans de 56% ; Subra Ph., « Le temps d'une conversion, le Valenciennois (1965-1995) », Presses universitaires de Vincennes, 1996, pp. 20 et 36.

élus communistes pour la sauvegarde des emplois industriels a pu leur attirer de nouveaux électeurs. De plus, la crise a accru le rôle social des mairies, ce qui a permis au P.C., aux commandes des cités industrielles, de compenser la perte d'influence syndicale au sein des entreprises disparues. Mais, parmi les ouvriers eux-mêmes, le vote communiste a de toute façon décliné. Alors que 27% des ouvriers votaient pour le P.C. en 1978, ils ne sont plus que 16% en 1988 et 12% en 1993. En 1978, le vote communiste réunissait 19% des employés, contre seulement 16% en 1988 et 10% en 1993.²⁹

L'incapacité à attirer les jeunes électeurs frappe le parti au niveau national. En 1978, le vote communiste séduisait un quart des électeurs âgés de 18 à 24 ans, et 20% des électeurs de la tranche d'âge 25-34 ans. En 1993, les 18-24 ans n'étaient plus que 9% à voter communiste, leurs aînés (25-34 ans) étaient encore 10%.³⁰ En 1997, une enquête réalisée par Ipsos révélait que seuls 3% des 18-24 ans et 9% des 25-29 ans s'apprêtaient à voter pour le parti communiste.³¹ Ce rétrécissement de la base du P.C. n'épargne pas la 19^{ème} circonscription, même si les effets s'y montrent plus tardifs et plus atténués qu'en France entière.

Néanmoins, le P.C.F., depuis l'accession de Robert Hue à sa tête, semble avoir voulu entamer une rénovation destinée à juguler le déclin. Le redressement au premier tour des élections présidentielles de 1995 et législatives de 1997 montre que cette stratégie a connu quelque succès. C'est pourquoi le recul persistant du P.C. dans la 19^{ème} circonscription, au même moment, est significatif.

B. Des facteurs conjoncturels

Pas plus que dans l'abstention, l'explication de la perte d'influence ne peut être cherchée simplement dans l'augmentation du nombre des bulletins blancs et nuls (5,6% des bulletins en 1993). L'évolution de l'offre électorale apporte un éclairage plus intéressant, pour deux raisons.

Depuis le congrès de Tours (décembre 1920), la rivalité entre socialistes et communistes, suivie de périodes d'union électorale, est une vieille donnée de l'histoire politique locale. Mais, après 1962, jamais le candidat socialiste n'a fait de difficulté pour se désister en faveur du candidat communiste mieux placé que lui, et ce même si les deux formations entretiennent parfois des rapports assez tendus, par exemple lors de la bataille de la sidérurgie (1978-1979). Mais, de plus en plus, le P.S. de la circonscription rechigne à s'effacer.

Jean-Luc Parodi estimait que quand la gauche est forte au premier tour, elle l'est moins au deuxième, et n'y retrouve pas son total de voix, ce qui est particulièrement vrai lorsque c'est un communiste qui porte ses couleurs.³² Ce phénomène peut surtout être constaté à l'occasion des élections cantonales. L'étude des reports de voix lors des élections législatives révèle un comportement sans faille du P.S. mais l'on constate qu'il s'agit là d'une relative nouveauté.

²⁹ « Le déclin accentué du PCF », Courtois S. in Perrineau P., Ysmal C. (dir.), « Le vote sanction », Paris, Presses de la FNSP, 1993, tableau 1, p. 225.

³⁰ « Le déclin accentué du PCF », op. cit., tableau 1, p. 225.

³¹ Enquête réalisée du 6 au 10 mai 1997 auprès de 486 personnes de moins de trente ans pour *NRJ* et *Le Monde*, publiée dans *Le Monde*, 14 mai 1997.

³² « Note sur une règle peu connue du deuxième tour en régime majoritaire bipolaire », RFSP, XXVIII (1), février 1978, pp. 21-26.

	1967	1968	1973	1978	1988	1993	1997
Gauche	91	84	86	91	89	113	102
Droite	109	120	120	116	-	104	-

Tableau 10 : indice de discipline en faveur des candidats du deuxième tour lors des élections législatives dans la 19ème circonscription (calculé d'après le % des inscrits)³³

Les candidats socialistes n'ont jamais caché leur espoir de reprendre la circonscription aux communistes. En 1993, le désistement a été accompli en des termes ambigus. Cependant, aucune voix ne fait défaut, le candidat communiste obtenant même plus de voix que le total de gauche au premier tour. Dans une période de recul historique de la gauche, l'importance de l'enjeu (assurer un député de plus) a constitué un facteur de mobilisation évident. Cela démontre également un report des voix écologistes plus favorables au candidat de gauche qu'à son rival de droite, qui progresse peu.³⁴ Plus encore, la mobilisation à gauche est très satisfaisante en 1988 et surtout en 1997 si l'on tient compte du fait que le candidat communiste était seul au deuxième tour.

Une nouvelle fois, l'analyse au niveau municipal révèle quelque intérêt. En 1993, calculé par commune, l'indice de discipline est excellent pour le P.C.F., puisqu'il n'est jamais inférieur à 100. Surtout, dans les communes dirigées par la droite ou un maire « sans étiquette », il faut relever une très nette progression (indice compris entre 116 et 143). Sur les 14 communes où l'indice de discipline pour la gauche est supérieur à 115, huit sont administrées par un divers droite ou sans étiquette, une par le P.S. cinq par le P.C. C'est dans ses zones de faiblesse, celles dans lesquelles il a connu les plus fortes régressions au premier tour, que le candidat communiste augmente le mieux le total des voix de gauche. Ce n'est pas surprenant si l'on considère que, dans ses bastions, la gauche a mieux résisté et dispose donc de moins de réserves de voix pour le deuxième tour. D'où vient le renfort des voix ? Faute de sondages, nous en sommes réduits à une explication intuitive.

Il faut d'abord écarter la mobilisation d'abstentionnistes du premier tour, puisque dans les communes concernées, l'abstention ne diminue pas, voire augmente. C'est donc plutôt à un renfort venu de l'écologie, voire du Front national qu'il faut attribuer l'inflation des suffrages à gauche. En effet, dans ces communes, le résultat cumulé des deux candidats écologistes est toujours supérieur à la moyenne de la circonscription (9,01% des inscrits), à deux exceptions près (communes de Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx, dans lesquelles il est très inférieur à la moyenne).

La question du « gauchisme-lepénisme » est très controversée.³⁵ Cependant, l'apport de voix frontistes au candidat communiste se confirme si l'on observe que la gauche ne progresse au deuxième tour qu'à

³³ Les années 1958 et 1962 ne sont pas reproduites car l'indice à gauche est faussé par la rivalité P.C.F. - S.F.I.O. au deuxième tour. En 1981 et 1986 il n'y a pas de deuxième tour.

³⁴ Le report des voix écologistes est rendu nébuleux de par la personnalité des candidats écologistes. Outre la candidate du Parti Pour la Défense des Animaux (4% des inscrits), Régis Dufour-Lefort, candidat de l'Entente des Ecologistes se présentait sous la double étiquette de Génération Ecologie et de Jean-Louis Borloo, dont il est l'adjoint à la mairie de Valenciennes. Il est donc difficile de distinguer, dans les 5,01% des inscrits qu'il obtint, quelle proportion des voix était plutôt d'origine « divers droite » et quelle autre était plus classiquement écologiste. Si l'on compte les voix écologistes dans le total de la gauche au premier tour, l'indice de discipline n'est plus que de 89.

³⁵ En 1986, selon Nonna Mayer, le poids des communistes dans l'électorat lepéniste est négligeable, et l'on n'y compte que 1% de proches du P.C. et 2% d'anciens électeurs communistes, « Le phénomène Le Pen » in « La droite depuis 1789 », Points Seuil, 1995, pp. 253-261. Pour Serge Etchebarne, dans le Nord, les cantons à forte implantation militante de gauche socialiste ou communiste étaient des remparts au développement du F.N. C'est plutôt la droite parlementaire qui fait les frais des progrès du Front national, « Le FN dans le Nord » in « Le Front National à découvert », PFNSP, 1989, p. 305. Enfin, Pascal Perrineau relève que le gauchisme-lepénisme est essentiellement le fait d'un électorat socialiste déçu, « La dynamique du vote Le Pen : le poids du gauchisme-lepénisme », in Perrineau, Ysmal et al., « Le vote de crise », PFNSP, 1995, pp. 243-261.

partir de 1993, alors qu'il y a déperdition entre 1967 et 1988. Or, 1993 marque l'ancrage du vote Front national dans la circonscription, après une apparition modeste en 1988. Dès lors, en admettant qu'une frange de l'électorat socialiste continue de refuser le vote communiste au second tour, il ne serait pas abusif d'avancer que d'anciens électeurs socialistes ou même communistes ont opté pour le F.N. au premier tour et reviennent ensuite au P.C.F. Ils expliquent également la faible progression à droite au second tour, la plus mauvaise depuis 1967 : le report limité des voix frontistes sur le RPR est du à la proportion de voix de gauche dans ce vote au premier tour. En grossissant le trait, nous pourrions affirmer que plus le vote en faveur du Front national est fort au premier tour, plus la probabilité d'un indice de discipline positif à gauche est grande.³⁶

Cette explication ne peut être avancée seule au sujet des élections cantonales. Lors de celles qui, depuis 1988, ont donné lieu à un deuxième tour compétitif (Bouchain en 1992 et Valenciennes-sud en 1994), le candidat communiste n'a pas retrouvé le total des voix portées sur la gauche au premier tour. Un tel phénomène n'est pas caractéristique des élections cantonales, puisque nous l'avons constaté sur le terrain législatif entre 1967 et 1988, mais le mouvement s'est inversé en 1993, alors qu'il se maintient lors des élections cantonales de 1994.

Canton	Abst. premier tour	Abst. second tour	Indice P.C.F.	Indice RPR-UDF
Denain 1982	28,64%	30,61%	85	118
Bouchain 1985	26,76	28,9	96	94
Bouchain 1992	25,76	33,77	87	104
Valenciennes-sud 1994	35,5	41,5	84	100

Tableau 11 : Abstention et indices de discipline lors des élections cantonales à second tour compétitif

La mobilisation ne se retrouve pas dans le canton de Valenciennes-sud, ce qui est d'autant plus significatif qu'en 1993 l'indice de discipline à gauche s'y élevait à 113 (tableau 10).

Les élections cantonales de 1994 ont fourni une nouvelle occasion de mesurer la mécontente à gauche. A Denain, le candidat socialiste se désiste du bout des lèvres. A Valenciennes-sud, l'analyse du report des voix montre le mécontentement de l'électorat socialiste qui se réfugie dans l'abstention plus que dans le vote à droite, puisque les gains du candidat RPR sont faibles alors que l'abstention augmente sensiblement, surtout après le tournant de 1988. De plus, les communes dans lesquelles les reports de voix à gauche se font le plus mal sont les communes dirigées par un maire socialiste. Une nouvelle fois, les bastions communistes ont bien résisté. A l'exception du canton de Denain en 1982, le report des voix dans les zones de force est satisfaisant. On notera également un report favorable dans les communes de droite ou sans étiquette... sauf en 1994, ce qui illustre l'essoufflement du communisme rural et la plus forte dégradation du vote communiste dans ses zones de faiblesse. Dans les communes socialistes du canton de Bouchain, les reports de voix entre 1985 et 1992, se sont nettement dégradés, et préludent à la lutte fratricide des élections municipales.

³⁶ Pascal Perrineau relevait en 1995 que plus la dynamique lepéniste a été forte au premier tour, plus la dynamique Jospin de l'entre-deux tours est amplifiée, « La dynamique du vote Le Pen : le poids du gaucholepénisme », in « Le vote de crise », op. cit., p. 260.

Etiquette de la commune / Canton	P.C.F.	P.S.	DVD ou S.E.
Denain 1982	88	-	88
Bouchain 1985	98	91	101
Bouchain 1992	94	76	96
Valenciennes-sud 1994	92	75	79
<hr/>			
Circonscription 1993	111	108	121

Tableau 12 : Indice de discipline à gauche dans les communes lors du deuxième tour des élections cantonales
(moyenne des indices)

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les élections municipales de 1989 furent celles de la fin de l'union généralisée. La gauche ne se présente unie que dans moins de la moitié des communes de la région.³⁷ Ce mouvement frappe moins la 19ème circonscription, où seules six communes sur 36 (soit 16,6% des cas) voient une concurrence P.C. - P.S. En 1995, elles sont au nombre de 9 (25% des cas).³⁸

Dans le canton le plus acquis à la gauche, celui de Denain, la rupture fut si officielle que l'union devint l'exception. Il y eut des listes séparées dans six communes sur sept, et surtout dans quatre des cinq communes détenues par la gauche (Denain, Douchy-les-Mines, Escaudain, Haveluy). Toutes les listes socialistes se maintinrent au deuxième tour, refusant la fusion avec celles du P.C. A Denain, les socialistes préférèrent même fusionner avec une liste divers droite. Dans ce canton, le « cavalier seul » tenté par le P.S. s'est soldé par un échec, aucune mairie n'a été prise au P.C.

Dès lors, il n'est pas surprenant que ce soit dans les communes socialistes que le vote communiste aux élections législatives se soit érodé le plus rapidement entre 1988 et 1997 (indice 59, tableau 9). Au soir du premier tour de 1997, rarement l'écart séparant les deux partis de gauche aura été aussi restreint depuis les débuts de la Cinquième République : 7,55 points sur les inscrits. Il faut remonter à 1986 pour trouver une différence plus réduite (7,4), mais le scrutin proportionnel, le cadre du département et la présence de plusieurs listes d'extrême-gauche faussaient la comparaison. A une élection au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, c'est la première fois que le P.C. est talonné de si près.

Alors que l'on voit mal ce qui pourrait permettre au P.C. d'enrayer durablement son déclin, il n'est pas abusif d'estimer qu'à moyen terme, le P.S. pourrait redevenir la première force à gauche. Contrairement au P.C., il a réussi en 1997 à reconquérir l'immense majorité des électeurs qui l'avaient quitté en 1993, notamment au profit des écologistes (dont l'indice de 38 sur la période 1993-1997 en fait les grands perdants du scrutin, plus encore que la droite classique). Entre 1988 et 1997, l'indice d'évolution du parti socialiste (95, et 68 pour le P.C.), indique une résistance évidente, fondée sur une capacité de remobilisation de son électorat et d'attraction d'un électorat nouveau. Au niveau des communes, le P.S. connaît une double évolution.

Sur le court terme (1993-1997), il reflue et progresse dans les mêmes communes. C'est là où il avait perdu le plus de voix en 1993 qu'il enregistre en 1997 ses plus fortes progressions. Les 16 communes dans lesquelles l'indice socialiste évoluait de 60 à moins de 50 entre 1988 et 1993, connaissent en 1997 pour 13 d'entre elles des indices supérieurs à 140, et pour les autres, compris entre 121 et 140. Le terrain perdu est reconquis, dans un mouvement inverse à celui de la droite parlementaire. Les baisses d'audience ne sont donc pas irréparables.

³⁷ Cauet B. et Cambel P.-E., « Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre, l'élection municipale dans la région Nord-Pas-de-Calais en mars 1989 », Cahiers du CRAPS, n° 9, Lille 2, 1989, p. 13.

³⁸ Nous ne comptabilisons ici que les listes pouvant être clairement identifiées. Dans plusieurs petits villages, le flou des candidatures empêche de les étiqueter.

Mais le P.S. ne se borne pas à retrouver ses positions antérieures. Entre 1988 et 1997, il profite de l'affaiblissement du communisme rural. C'est d'autant plus notable que l'indice du P.S. indique une perte d'électeurs au niveau de la circonscription. Les communes de progression sont essentiellement des mairies dirigées par le P.S. Là, il y a donc rééquilibrage à gauche, basé sur une harmonisation des votes municipaux et législatifs. Pour quatre d'entre elles (Quérénaing, Verchain-Maugré, Haulchin et Rouvignies), il s'agissait déjà des communes dans lesquelles le P.S. avait le mieux résisté au reflux en 1993 (indice compris entre 81 et 126). Il y a donc, dans ces communes, un réel ancrage socialiste, déjà réalisé, ou en voie de constitution. Plus, le P.S. progresse nettement dans des communes dirigées par le P.C. ou la droite et qui, a priori, ne lui étaient pas favorables. Dans 12 communes sur 36, le P.S. gagne du terrain entre 1988 et 1997. A titre de comparaison, le P.C.F. n'en compte qu'une (Roeux), la droite classique cinq, et le Front national... 36.

La force du P.C. résultait entre autres de ce que les autres partis ne disposaient pas de « figures » locales capables de le concurrencer. Or, confronté à des alliés socialistes dont le soutien se fait inversement proportionnel au niveau du vote communiste, le P.C. doit également faire face à l'émergence d'une autre notabilisation, qui brise son monopole en la matière.

Jean-Louis Borloo, avocat d'affaires parisien, reprend en 1987 la direction du club de football de Valenciennes. Deux ans plus tard, à la tête d'une liste divers droite, il ravit la mairie détenue par les gaullistes depuis 1947, avant d'être élu député européen sur la liste Veil (juin 1989). En 1992, il conduit une liste aux élections régionales, puis sera élu député de la 21ème circonscription en 1993, réélu en 1997. Le maire de Valenciennes cultive une image de « jeune premier » atypique, dynamique et volontaire, refusant de se lier aux appareils politiques (même s'il accepte le soutien du RPR et de l'UDF). Mais la 21ème circonscription (Valenciennes) n'est pas l'unique objet de ses attentions. Lors des différentes élections, le nouveau venu a poussé ses pions dans les circonscriptions voisines. Dès lors on comprend mieux qu'il se soit situé, en 1997, à la pointe du combat - avorté - pour la création d'un département du Hainaut, axé sur le Valenciennois.

De fait, Jean-Louis Borloo exerce une influence non-négligeable sur l'arrondissement. Dès les élections européennes de 1989, son audience s'étend dans la 19ème circonscription, et surtout dans le canton de Valenciennes-sud, limitrophe de Valenciennes, ce qui démontre l'existence d'un effet de proximité (tableau 13).

Listes / Cantons	Abstention	PCF (Herzog)	PS (Fabius)	RPR-UDF (Giscard d'Estaing)	CENTRE (Veil-Borloo)	FN (Le Pen)	ECOLOGIE (Waechter)
Valenciennes - sud	44,27%	15,34	9,2	6,9	9,16	4,44	4,0
Denain	53,49%	13,98	10,03	5,45	3,6	4,61	3,17
Bouchain	46,93%	14,7	11,38	7,88	3,88	4,25	3,63
Total 19ème	48,8%	14,6	10,08	6,52	5,53	4,47	3,56

Tableau 13 : Résultats des principales listes aux élections européennes du 18 juin 1989 dans les cantons de la 19ème circonscription (en % des inscrits)

C'est dans ce canton que la liste Veil réalise sa meilleure performance : le score y est nettement supérieur au résultat de cette liste dans le Nord (4,38% des inscrits) et même dans l'arrondissement (8,22% des inscrits). Dans 12 des 15 communes du canton, la liste Veil devance la liste RPR-UDF. Elle talonne la liste Herzog dans plusieurs cités communistes dont Aulnoy, Maing, Prouvy qui

confirmeront en l'accroissant la poussée borloïste aux élections régionales et, pour les deux dernières, résilieront le bail communiste aux élections municipales de 1995.

C'est essentiellement la droite classique et le parti socialiste qui font les frais de l'implantation du borloïsme. Ce mouvement s'amplifiera lors des élections régionales du 22 mars 1992. Dans la 19ème circonscription, la liste du maire de Valenciennes devance nettement les listes de droite (Union Pour la France et divers). Au total, la droite classique représente 23,91% des inscrits, ce qui la place devant le parti communiste (19,83%). Si l'on y ajoute le pourcentage obtenu par la liste du Front national, le bloc des droites obtient 32,09% des inscrits (45,57% des suffrages exprimés). Ainsi, et pour la première fois, les droites devancent les gauches (L.O., P.C.F. et P.S.) qui obtiennent 30,56% des inscrits (43,36% des exprimés). Pour l'emporter, la gauche doit ajouter les résultats des Verts, ce qui la porte alors à 33,33% des inscrits (47,3% des exprimés).

L'élection régionale a démontré une nouvelle fois que le vote communiste est fortement lié aux figures locales du P.C. Une liste emmenée par le voisin Alain Bocquet (député de la 20ème circonscription, limitrophe) perd des voix, puisqu'en 1986, la liste régionale conduite par Gustave Ansart avait réuni 27,41% des inscrits dans la circonscription. Surtout, le canton de Valenciennes-sud place la liste Borloo en tête, cette fois devant la liste communiste (tableau 14).

	Abstention	PCF (Bocquet)	PS (Delebarre)	RPR-UDF (Legendre)	BORLOO	FN (Lang)	ÉCOLOGIE ³⁹
Valenciennes -sud	24,15	20,42	7,68	4,75	23,41	7,61	4,95
Denain	29,15	19,75	10,34	5,89	12,96	9,23	5,81
Bouchain	24,71	19,74	11,42	7,2	13,97	7,32	6,08
Total 19ème	26,85	19,83	9,6	5,77	16,76	8,18	5,54
Total Nord	29,96	8,01	13,73	13,95	8,75	9,73	7,97

Tableau 14 : Résultats des principales listes aux élections régionales du 22 mars 1992, dans les cantons de la 19ème circonscription (en % des inscrits)

Ainsi, pour la troisième fois, après les élections présidentielles de 1981 et 1988, le P.C. est devancé à une élection. A trois ans d'intervalle, la progression du « borloïsme » dans la circonscription est foudroyante. On peut légitimement supposer que le recul communiste et socialiste s'explique par l'abstention et le recours au vote écologiste. Certes, l'examen du canton le plus favorable au vote Borloo révèle que ce dernier nuit principalement à la droite classique, et freine les progrès du Front national. Mais les voix borloïstes proviennent aussi, en plus faible proportion, des électors socialiste et communiste. Dans le canton de Valenciennes-sud, le résultat écologiste, plus faible qu'ailleurs, et la plus forte érosion des autres partis le démontrent. Dans de nombreux bastions communistes, Jean-Louis Borloo réussit une percée qui n'aurait pas été possible s'il s'était cantonné à rassembler l'électorat traditionnel de la droite. La liste de l'élu valenciennois se place en tête dans quatre cités communistes, et non des moindres. Ces communes sont situées dans le canton de Valenciennes-sud, qu'elles soient directement limitrophes de Valenciennes, comme Aulnoy (26,26% des inscrits) et La Sentinelle (26,62%), ou un peu plus éloignées comme Prouvy (22,41%) et Maing (24,63%). Même dans le socialiste village de Quérénaing (proche de Valenciennes), la liste Borloo devance les listes de gauche.

Tous les partis traditionnels ont perdu des voix. Mais la perte est plus dangereuse pour le P.C., en position défensive. Qu'une frange, même restreinte, de son électoral l'ait abandonné pour porter ses

³⁹ Nous regroupons dans cette colonne les résultats obtenus par les deux listes écologistes, celle conduite par Guy Hascoët (Verts) et celle menée par Pascal Dubois (Génération Ecologie).

voix sur un candidat identifié à « l'ennemi de classe »⁴⁰ est un signe inquiétant de la fragilité de cet électorat, et de l'insuffisance de l'implantation à maintenir le niveau des suffrages.

L'implantation du borloïsme dans la circonscription s'est poursuivie lors des scrutins suivants. En 1993, Régis Dufour-Lefort, adjoint au maire de Valenciennes, s'est présenté sous la double étiquette Génération Ecologie - Borloo, mais sans renouveler le score de son mentor, puisqu'il ne réunit que 5,01% des inscrits (dans le canton de Valenciennes-sud, le plus « borloïste », il obtient un score à peine supérieur : 5,31% des inscrits). En 1994, Gérard Philippe, candidat sans étiquette aux cantonales à Denain, reçut un an plus tard, à l'occasion des municipales, le soutien de Cécile Gallez, suppléante de M. Borloo. De plus, à Maing et Prouvy, deux des trois communes perdues par le P.C., le maire s'est rapproché de Jean-Louis Borloo après l'élection. Le maire de Prouvy, envisagea même d'être candidat borloïste lors des élections législatives de 1997.⁴¹

L'implantation du borloïsme dépend étroitement de Jean-Louis Borloo. Lorsqu'il n'est pas personnellement et directement candidat, la diffusion est enrayée. Pas plus que le P.C.F. avec Gustave Ansart, Jean-Louis Borloo n'a pu éviter une personnalisation de l'implantation. A ce titre, l'altération en 1997 du « phénomène Borloo » dans la 21ème circonscription va probablement poser une parenthèse à son extension aux alentours.⁴²

Conclusion

A l'issue des élections de 1997, le parti communiste reste la première force politique de la circonscription, avec une avance qui lui permet encore d'aborder les prochaines échéances avec tranquillité. Mais en dix ans, il a perdu près d'un électeur sur trois. Surtout, le mouvement paraît devoir continuer, même à un rythme ralenti. L'effet de notabilité, sur lequel le P.C. comptait depuis des lustres pour conserver ses bastions s'est érodé dans la circonscription. De plus, le récent projet de stricte limitation des mandats, en interdisant tout cumul, pourrait remettre en cause la stratégie de notabilité électorale.

Néanmoins, Patrick Leroy a réussi à enrayer à peu près la chute législative et le parti communiste dispose toujours de nombreuses municipalités, dont les plus solides apparaissent encore inexpugnables. C'est de la capacité à renouveler l'électorat, sinon à retrouver les électeurs perdus, que dépendra la faculté de conserver la circonscription. S'il en allait autrement, et alors que le P.C. semble se stabiliser au niveau national, les habitants de la 19ème circonscription pourraient bien assister à la chute tranquille d'un fief autrefois réputé imprenable.

⁴⁰ Lors des diverses élections, Jean-Louis Borloo l'emporte régulièrement dans les bureaux de sa ville qui votaient traditionnellement à gauche. En 1993, Fabien Thiémé, député communiste sortant, tentera de remobiliser son électorat en faisant campagne sur le slogan « Avocat du peuple contre avocat d'affaires ».

⁴¹ « Voix du Nord », édition de Valenciennes-Denain, 30 avril 1997.

⁴² En 1997, Jean-Louis Borloo obtint 22,9% des inscrits, alors qu'il réunissait 32,8% des inscrits quatre ans auparavant. Dans sa propre ville, le maire de Valenciennes, avec 30,1% des inscrits, perd 11,41 points en quatre ans.